

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Kursaal  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-212078>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES AUTRICHIENS A GENÈVE EN 1813

Encore que nous ne soyions nullement menacés d'une invasion — du moins, il le semble — rappelons la page suivante de Petit-Senn, évoquant l'arrivée des Autrichiens à Genève, en 1813. Le spirituel écrivain genevois n'est pas tendre pour les « libérateurs » de la patrie. Et cela montre comme quoi il est toujours préférable, quand on le peut, de faire ses affaires soi-même et sans le concours de l'étranger.

**A** PRÈS avoir été quinze ans sous la domination française, Genève fut rendue à son indépendance le 31 décembre 1813. Ainsi que je le dis dans l'une des chansons que je composai pour cette restauration nationale :

Ce jour vit expirer l'année  
Et renaître la liberté.

Mais si les Autrichiens, en entrant dans nos murs, y apportèrent un régime politique nouveau, bien cher aux vieux Genevois, qui, même sous le joug étranger, avaient toujours espéré l'affranchissement de leur patrie où ils étaient nés libres, il faut convenir aussi que la génération dont je faisais partie, façonnée aux aimables mœurs françaises, née au sein de la prospérité de nos industries qui avaient un vaste empire pour débouché, émerveillée des hauts faits du grand homme et de la grande armée, il faut convenir, dis-je, que la jeunesse genevoise de cette époque ne vit pas tout de suite, avec le même enthousiasme que ses pères, ce nouvel ordre de choses, d'autant mieux qu'il fut loin d'être brillant à son origine et que bien des maux signalèrent son installation parmi nous.

Et d'abord, dans leur enthousiasme naturel si l'on veut, mais fort exagéré, les Genevois accueillirent avec une bienveillance outrée ces Autrichiens qu'ils proclamaient comme leurs libérateurs, se persuadant qu'ils n'avaient pris les armes que dans le but unique de nous délivrer et de replacer la clef et l'aigle dans les armoiries de notre Genève.

Or, il est de fait très notoire aujourd'hui, que les régiments qui entrèrent chez nous n'y vinrent que parce que nous nous trouvions sur leur passage ; qu'ils étaient loin de composer la fleur de l'armée autrichienne ; qu'ils brillèrent mieux dans notre ville par leur appétit que par leur courage ; qu'il y eut plus de leurs soldats tombés sous la table qu'au champ d'honneur, et que, s'ils nous apportèrent l'indépendance, ils nous dotèrent aussi de vermine et de fièvres nerveuses. Ils nous accablèrent en outre d'impositions et de charges de toute espèce, et, quoique reçus à bras ouverts, ils se firent ouvrir bien d'autres choses ; nos caisses et nos caves furent dimées largement par eux, et il est peu de propriétaires qui n'aient eu à se plaindre des dilapidations sans nombre qu'il exercèrent d'une manière déplorable.

Témoin de leurs excès, j'en fus d'autant plus indigné que mon brave père eut particulièrement à en souffrir, quoiqu'il les supportât avec joie, enchanté de voir à ce prix Genève restaurée et libre.

Quant à moi, je l'avoue, j'étais loin d'avoir autant d'indulgence pour ces soldats sales, parlant un jargon barbare, ne quittant leurs pipes que pour manger ou boire, et, dans leur penchant désordonné pour tout corps gras, croquant le suif avec délices ou le faisant fondre dans leurs potages.

Je m'indignais même en les voyant prônés, choyés, par de vieux citoyens qui ne pouvaient se défendre d'admirer en eux des sauveteurs.

A l'arrivée de ces troupes à Genève, mon père, pour sa large part, eut à loger *trente-un* soldats, soit 25 à la campagne et 6 à la ville. Nous dûmes presque sortir de nos lits pour y faire coucher ces messieurs. Nos meilleurs vins et nos plus délicats morceaux leur furent dévolus, et, malgré ce débordement de politesses, ils y furent peu sensibles, brûlant, à la campagne, tout le

bois qui leur tomba sous la main pour entretenir leur feu de bivoac, et, à la ville, mangeant pour leur dessert, et en façon de plat doux, une caisse de chandelles dont les mèches ne purent être retrouvées, ce qui me fit dire que ces drôles devaient pondre des lampions.

PETIT-SENN.

La livraison d'avril 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

André Mercier. Pour notre force et notre dignité. — D. Baud-Bovy. L'évasion (Seconde partie). — J. W. Headlam. L'égoïsme de l'Angleterre. — Albert Dauzat. En Auvergne. Le paysan et la guerre. — P.-A. Bridel. Notes sur la campagne du Sud-Ouest africain. — Edgar Guillebeau. Maurice de la Sizeranne et les aveugles. — Virgile Rossel. Les grands écrivains de la Suisse allemande au XIX<sup>e</sup> siècle. IV. Conrad-Ferdinand Meyer (Seconde et dernière partie). — Paul Bonnefon. Octave Feuillet et Le village (Troisième et dernière partie) — René Morax. Variété : La fête dans l'église. — Echos de la guerre de plume. — Chroniques polonaise (Kappa) ; allemande (A. Guillard) ; russe (Ossip-Lourié) ; suisse romande (Maurice Milloud) ; scientifique (Henry de Varigny) ; Politique.

## LA PATRIE

Qu'est-ce que la patrie ? Est-ce un refuge heureux ?  
Quelque molle oasis, à notre goût ornée,  
Que par caprice, un jour, nous nous sommes donnée,  
Où se parlent d'amour la terre et l'homme entre

[eux ?

Non, la patrie impose et n'offre pas ses nœuds ;  
Elle est la terre en nous, malgré nous incarnée  
Par l'immémorial et sévère hyménée  
D'une race et d'un champ qui se sont faits tous

[deux.

De là vient qu'elle est sainte et cruellement chère,  
Et que, s'il y pénètre une armée étrangère,  
Cette vivante injure aux entrailles nous mord,  
Comme si, dans l'horreur de quelque mauvais

[songe,

Chaque fois que sur elle un bataillon s'allonge,  
On se sentait hanté par les vers comme un mort.

SULLY-PRUDHOMME.

## L'orache.

L'autre soir, deux vieux amis, accoudés sur une petite table du café du Cygne, à Lausanne, se racontaient leurs petites misères. Tous deux natis de l'autre côté du Rhin, ils écorchaient délicieusement le français, quoique fixés à Lausanne depuis nombre d'années.

Ils en étaient à leur troisième « trois décis ».

— Nous en bivons encore une, dit le plus loustic.

— Non, tiable non, che feux partir.

— Et bourquoi ?... Allons, allons, nous sommes te pons et feux amis.

— C'est vrai, pons et feux amis, mais che ne buis pas rester pli tard, parce que quand je rentre à la maison, mon tiable de femme il dit tout.

— Gomment, il dit tout ?

— Foui, il dit témante, il dit réponse : D'où fiens-tu ? Tu fiens de l'auberge. Avec qui tu as édé ? Avec des buveurs gomme toi, et toujours, toujours... il dit tout.

— Tiable ! il est terrible ton femme.

— Oh ! mais ça fait rien. L'autre soir, je l'ai pien adrappé. Il gausait avec la voisine dans son guisine. Che rentre dout toucement ; che me gouche et quand che suis pien dans le lit, j'oufre mon grand parapluie et che tiens moi pien tranquile. Mon femme entre et jil me dit goume ça :

— Qu'est-ce tu fais là, impécile ?

Moi che rébonds : « Ch'attends l'orache ! »

Alors, il n'a pli rien dit di tout.

**Un musée suisse de criminalité.** — La *Société suisse des Traditions populaires* vient d'adresser aux Départements cantonaux de Justice et Police une circulaire, dont voici les passages principaux. On nous demande de les reproduire :

Les collections systématiques de tatouages et d'objets relatifs à la criminalité ont une grande importance pour identifier les criminels et pour étudier leur psychologie. Elles ont aussi une haute valeur au point de vue *ethnographique*.

Conscients d'une pareille importance scientifique, différents Etats ont déjà aménagé dans ce but des collections de ce genre. La Société suisse des Traditions populaires a décidé de provoquer dans notre pays un mouvement analogue.

Les Directions cantonales de police sont priées de bien vouloir faire photographier les tatouages trouvés chez les criminels.

Autant que faire se peut, ces tatouages devraient être photographiés soit dans leur ensemble sur tout le corps, soit dans leurs détails. Il faudrait, en outre, noter l'âge, la nationalité, le métier ou la profession du sujet tatoué, son sexe, quand la photographie ne permettra pas de le reconnaître, puis le lieu où le tatouage a été exécuté et aussi son auteur.

Pour le futur *Musée de criminalité*, la Société projette de réunir les objets de toute espèce ayant trait au crime et aux criminels. Elle collectionne aussi des objets relevant de la superstition, tels que les amulettes, et concernant la magie, la bonne aventure, etc.

Ainsi pourrait être constitué un *Office central de Folk-lore du crime*, qui rendrait de précieux services à la Police autant qu'à l'Ethnographie.

Prière de bien vouloir adresser les envois de toute nature à la *Société suisse des Traditions populaires*, aux soins de la *Collection d'Ethnographie du Musée, Rue des Augustins, Bâle*.

## INCROYABLE !

Incroyable, et pourtant authentique.

Dans une ville du canton, on a, dans deux écoles, fait la dictée que voici, aux élèves.

*Le vent.*

« Le vent souffle. La maison tremble : la porte » remue, la cheminée fume. L'arbre plie. Les » feuilles tombent. Les petits oiseaux ont peur : » ils se cachent sous les toits et dans les buis- » sons. »

Et voici ce qu'ont écrit les élèves, *sous dictée* : Dans l'une des écoles :

*Le meure.*

« Le meure nasse. Le maus panes, la plue » san anure, la san purse mannes. Damses pa- » mes, les purses pges. Les petits L'anps. On » purses il son masses sant et panses le san » punacs. »

Dans l'autre :

*Le frémur.*

« Le frémur souffle. La messoné elsinure, la » persle rue, la calme furet. La boris pier. Les » finer tours. Les petites orerxer. On porien ; il » soilsts soule tetsms et dans les boust. »

**Grand-Théâtre.** — Spectacles de la semaine :

Dimanche 16 avril, *Thais*, opéra-comique en 3 actes et 6 tableaux, musique de Massenet. — Mardi 16 et jeudi 20, *Rigolotto*, opéra-comique en 4 actes, musique de Verdi. — Samedi 20, *Lakmé*, opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes.

**Kursaal.** — Au Kursaal, ces jours, c'est une pièce à grand spectacle et d'une gaieté folle : *Le Voyage de Suzette*. Elle est montée avec luxe et interprétée avec un entrain endiable. — Ce soir, demain, dimanche, en matinée et soirée, dernières représentations.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.  
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.